

Mission sécurité routière

Affaire suivie par
Christophe Petitjean
Téléphone
03.80.68.13.36
Télécopie
03.80.68.14.20
Mél.
pedagogie21@ac-dijon.fr

9, rue des Normaliens
fusillés et de leur camarade
BP 1545
21035 Dijon Cedex
Téléphone
03.80.68.13.00
Télécopie
03.80.68.13.13
Site Internet
webpublic.ac-dijon.fr/ia/cotedor/index.htm

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : ORGANISER DES TEMPS FORTS

La sécurité routière requiert, tout au long du parcours scolaire des élèves, une approche éducative globale, articulant enseignement, sensibilisation et participation à des projets.

Cette action éducative continue doit garantir tout au long de l'année scolaire, à travers l'enseignement des disciplines et la vie scolaire, une prise de conscience des dangers de la route et l'acquisition de connaissances et de comportements réfléchis et responsables. Une progression des apprentissages doit donc être définie dans le domaine de la sécurité routière, répartie en fonction des cycles.

Dans le cadre de l'enseignement obligatoire de la sécurité routière, il est possible d'organiser des temps forts, qui vont permettre :

- soit de lancer une action,
- soit de la conclure ou de l'évaluer,

mais qui peuvent aussi être programmés tout au long de l'année (semaine de la Sécurité Routière, fin de trimestre, décroisement régulier,...).

1) Objectifs :

- organiser un ou des temps forts spécifiques en éducation à la sécurité routière,
- mobiliser ou approfondir les connaissances des élèves,
- favoriser les échanges et interactions en proposant des ateliers par groupes.

2) Modalités possibles d'organisation :

- lors d'une demi-journée ou d'une journée,
- pour une ou plusieurs classes ou toute une école, ou un regroupement inter-école,
- dans le cadre d'un décroisement régulier.

3) Différents ateliers possibles :

En fonction de la situation locale, du matériel et des ressources disponibles, chacun pourra imaginer et mettre en place ses propres ateliers.

A titre d'exemple, en voici quelques-uns :

	<i>Ateliers</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Référents - Ressources</i>
Ateliers jeux	Permis à point	Déplacements sur une piste à l'aide d'un dé. Les questions portent sur les 3 domaines : « piétons » « passagers » « rouleurs ». Se joue individuellement ou en équipe. <i>Cycles 2 et 3</i>	Jeu en prêt dans les circonscriptions, auprès du C.P.C. E.P.S.
	« La sécurité s'affiche »	Lot de 15 reproductions d'affiches de la Prévention Routière avec slogans à replacer. <i>Cycles 2 et 3</i>	Jeu en prêt dans les circonscriptions, auprès du C.P.C. E.P.S.
	Rallye « affiches »	Exposition de la sélection des affiches du concours proposé par l'Inspecteur d'Académie et questionnaire pour accompagner la découverte de cette sélection et réinvestir des connaissances. <i>Cycles 2 et 3</i>	Jeu en prêt dans les circonscriptions, auprès du C.P.C. E.P.S.
	Ludocar	Jeu qui doit permettre aux enfants de connaître les dangers et d'adopter les bons comportements pour leur sécurité mais aussi pour une attitude dans le car. <i>A partir de 4 ans</i>	Jeu en prêt dans les circonscriptions, auprès du C.P.C. E.P.S.
	Traffico	Jeu de société destiné à faire découvrir et respecter quelques règles essentielles du code de la route aux jeunes enfants. La double ambition de ce jeu est de sensibiliser et d'éduquer le jeune piéton et futur automobiliste aux dangers de la rue. <i>A partir de 5 ans</i>	Jeu en prêt dans les circonscriptions, auprès du C.P.C. E.P.S.
	Sécurité domestique	Jeu de l'oie avec questionnaire sur les dangers de la maison et de l'environnement proche. <i>Cycles 2 et 3</i>	En prêt à la Prévention MAIF et au C.R.D.P.
	Utilisation d'un logiciel S.R.	A choisir parmi les différents cédéroms existants et à pratiquer individuellement ou en équipe selon les moyens en informatique : ANASTASE « Apprends-moi la rue » Cédérom d'éducation aux risques de la circulation pour aider à la mise en place de l'attestation de première éducation à la route (A.P.E.R.) <i>Cycles 1 et 2</i> L'ENFANT PIETON Logiciel qui permet de mieux faire comprendre les risques auxquels l'enfant est exposé. Il propose de les découvrir à travers plusieurs séries de questions. <i>Cycles 2 et 3</i> LE CHEMIN DE TÊTE-EN-L'AIR Au travers de dizaines de jeux de difficultés progressives, l'enfant est sensibilisé aux dangers et développe connaissances et savoir-faire en vue d'une meilleure maîtrise de la complexité des situations routières. <i>Cycles 2 et 3</i>	En prêt dans les circonscriptions auprès du C.P.C. E.P.S.
Penser également : - aux jeux fabriqués par les classes, - aux jeux empruntés aux ludothèques, - aux jeux coopératifs de l'O.C.C.E. portant sur la sécurité routière			

Ateliers techniques	L'équipement du vélo	Vélo dont certaines pièces sont démontées ou manquantes. <i>Cycles 1, 2 et 3</i>	A faire réaliser par un parent d'élèves.
	La crevaison	Roue de vélo complète avec chambre à air percée : faire poser la rustine et regonfler le pneu. <i>Cycles 2 et 3</i>	Se faire aider par un parent d'élèves.
	Apprendre à porter secours (A.P.S.)	Situations liées aux premiers gestes de secours à mettre en œuvre (soit démonstrations, soit questions tirées aux sort). <i>Cycles 1, 2 et 3</i>	Prendre contact avec le personnel de santé scolaire.
	Etre passager automobile	Avec une voiture, mettre les enfants dans différentes situations pour aborder les règles de sécurité pour les passagers et évaluer leurs comportements (ceintures, rehausseurs placés dans la voiture, monter et descendre du véhicule..., <i>Cycles 1, 2 et 3</i>	Se faire aider par un parent d'élèves.

	<i>Ateliers</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Référents - Ressources</i>
Mises en situation - Déplacements	Parcours : - piétons - rollers - petits engins roulants - vélos	Parcours installés dans la cour, le terrain de sport , au gymnase... Conçus par l'équipe d'animation pour évaluer les connaissances du code de la route et de la maniabilité des engins. <i>Cycles 1, 2 et 3</i>	Matériel tel que balises, plots, panneaux... en prêt dans les circonscriptions, auprès du C.P.C. E.P.S.
	Piste de maniabilité	Circuit installé dans un espace tel qu'une cour de récréation, comprenant plusieurs obstacles à franchir, à contourner, à éviter et permettant d'évaluer la maîtrise en vélo. (vélos fournis par la Prévention MAIF). <i>Cycles 3</i>	Prévention MAIF
	Piste de sécurité routière de la Prévention routière	Vérification des acquisitions relatives à l'utilisation de la bicyclette, à la connaissance des principaux panneaux du code de la route et leurs applications en milieu protégé (piste de sécurité routière) : - étude de situations à partir de diapositives, vidéos, panneaux pédagogiques, plans. - mise en pratique et circulation sur des bicyclettes, des trottinettes ou des karts sur voies reconstituées ; - contrôle des connaissances (questionnaires). <i>Cycles 3</i>	S'adresser à : - Prévention routière, - C.R.S. 40, - gendarmerie.
	Rallye « piétons »	Circuit à effectuer dans l'environnement de l'école avec questions sur la sécurité routière. On peut évaluer : - la capacité à lire un plan, - le respect des règles du code de la route et de la sécurité, - les réponses aux questions. <i>Cycles 1, 2 et 3</i>	C.P.C. (aide pour la préparation). Nécessité de sécuriser les circuits (parents, police, pompiers...)
	Rallye « vélos »	Circuit dans un temps donné dans l'environnement de l'école permettant de se confronter avec la réalité d'un déplacement. Cet atelier peut prendre la forme d'un relais par équipes. <i>Cycles 3</i>	C.P.C. E.P.S. (préparation). Nécessité de sécuriser les circuits (parents, police, pompiers...).
	On peut également s'adresser : - aux pompiers, - à la ligue contre la violence routière, - à l'association des paralysés de France, - à la gendarmerie, à la police municipale, aux référents sécurité de la ville de Dijon,... qui ont des ateliers et interventions à proposer.		